

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 02794 Numéro SIREN : 539 694 844 Nom ou dénomination : SENEK

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 74850

GROUPE SENEK**COMPTES CONSOLIDES
AU 31 JUILLET 2023**



S O M M A I R E

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Annexe des comptes consolidés	6 à 25

> Bilan consolidé

(en milliers d'€uros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	1	30 917	32 665
<i>dont écarts d'acquisition</i>	1	25 889	27 810
Immobilisations corporelles	2	3 135	2 967
Immobilisations financières	3	5 242	3 220
Total actif immobilisé		39 293	38 852
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et avances versées	4	3 203	3 546
Autres créances	5	3 286	11 859
Comptes de régularisation	6	858	670
VMP	7	21 198	5 727
Disponibilités	7	18 926	36 253
Total actif circulant		47 472	58 056
TOTAL DE L'ACTIF		86 766	96 907
(en milliers d'€uros)	Notes	31/07/2023	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		43	43
Primes d'émission et réserves		74 808	(19 429)
Réserves consolidées		(53 403)	
Résultat consolidé de l'exercice		3 389	41 286
Capitaux propres (part du Groupe)		24 837	21 900
Intérêts minoritaires		2 628	477
Capitaux propres		27 465	22 377
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges	8	268	495
Total provisions		268	495
DETTES			
Emprunts et dettes financières	9	36 074	39 788
Fournisseurs et avances reçues	10	2 872	1 401
Autres dettes	11	20 087	32 846
Total dettes		59 033	74 035
TOTAL DU PASSIF		86 766	96 907

➤ Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
Chiffre d'affaires	12	81 818	68 387
Autres produits d'exploitation	13	247	225
Achats consommés		(517)	(500)
Charges externes	14	(12 745)	(12 039)
Impôts et taxes	15	(2 806)	(2 329)
Charges de personnel	16	(55 125)	(47 320)
Reprises / amortissements et aux provisions	17	336	287
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	(2 158)	(1 269)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		9 050	5 442
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		9 050	5 442
Produits financiers		1 382	201
Charges financières		(2 061)	(1 518)
Résultat financier	18	(680)	(1 317)
Produits exceptionnels		65	47 435
Charges exceptionnelles		(297)	(3 626)
Résultat exceptionnel	19	(232)	43 809
Impôts sur les bénéfices	20	(2 468)	(5 516)
Impôts différés	20	365	37
Résultat net des sociétés intégrées		6 035	42 456
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Résultat de l'ensemble consolidé		6 035	42 456
Résultat - part des minoritaires		2 647	1 170
Résultat net revenant au groupe		3 389	41 286

➤ Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		6 035	42 456
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions		2 255	861
Impôts différés		(365)	(37)
Résultat des cessions		148	(44 256)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie			6
Variation du BFR liée à l'activité		(2 472)	3 705
<i>Variation des clients et comptes rattachés</i>		829	(910)
<i>Variation des fournisseurs et comptes rattachés</i>		983	(375)
<i>Variation des créances et dettes hors exploitation</i>		(4 284)	4 989
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		5 601	2 735
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles		(195)	(1 045)
Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles		(998)	(1 068)
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières		(2 044)	(2 927)
Variation nette des placements		(21 706)	
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales			23 332
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(24 943)	18 292
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Réduction du capital			(28 240)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			38 000
Remboursements d'emprunts		(3 823)	(485)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(3 823)	9 275
Variation de change sur la trésorerie			
Incidence des variations de change		0	0
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie nette à l'ouverture		41 981	11 679
Flux nets de l'exercice		(23 164)	30 302
Trésorerie nette à la clôture	7	18 816	41 981

➤ Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission et réserves	Réserves consolidées	Résultat net	Dont part du Groupe	Dont intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 juillet 2021	55	7 469	0		7 524		7 524
Augmentation du capital social	5	1 224			1 229		1 229
Réduction du capital social	(17)	(29 452)			(29 469)		(29 469)
Cession interne d'immobilisations					1 330	(1 330)	0
Autres variations		637				637	637
Résultat net				42 456	41 286	1 170	42 456
Capitaux propres au 31 juillet 2022	43	(20 122)	0	42 456	21 900	477	22 377
Affectation du résultat de l'exercice précédent		94 912	(52 456)	(42 456)			0
Allocation du prix d'acquisition			(825)		(452)	(373)	(825)
Résultat net				6 035	3 389	2 647	6 035
Autres variations			(122)			(122)	(122)
Capitaux propres au 31 juillet 2023	43	74 790	(53 403)	6 035	24 837	2 628	27 465

SOMMAIRE DETAILLE DE L'ANNEXE

Annexe des comptes consolidés	7	C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU	
Informations générales	7	COMPTE DE RESULTAT	15 - 25
A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8	Note 1 : Immobilisations incorporelles	15
B. PRINCIPES COMPTABLES	9 - 14	1.1 Ecarts d'acquisition positifs	15
1. BASE DE PREPARATION	9	1.2 Autres immobilisations incorporelles	16
2. METHODES DE CONSOLIDATION	9	Note 2 : Immobilisations corporelles	16
2.1 Mode d'intégration	9	Note 3 : Immobilisations financières	17
2.2 Date de clôture des comptes individuels	9	Note 4 : Créances clients et avances versées	17
2.3 Conversion des comptes exprimés en devises	10	Note 5 : Autres créances	17
2.4 Opérations réciproques	10	Note 6 : Comptes de régularisation	18
2.5 Information par zone géographique	10	Note 7 : Valeurs mobilières de placement et disponibilités	19
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11	Note 8 : Provisions pour risques et charges	19
3.1 Immobilisations incorporelles	11	Note 9 : Emprunts et dettes financières divers	19
3.2 Immobilisations corporelles	12	Note 10 : Fournisseurs et avances reçues	19
3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés	12	Note 11 : Autres dettes et comptes de régularisation	20
3.4 Immobilisations financières	12	Note 12 : Chiffre d'affaires	20
3.5 Créances	12	Note 13 : Autres produits	20
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	12	Note 14 : Charges externes	20
3.7 Frais d'émission d'emprunts	12	Note 15 : Impôts et taxes	20
3.8 Provisions pour risques et charges	13	Note 16 : Charges de personnel	21
3.9 Fournisseurs et avances reçues	13	Note 17 : Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	21
3.10 Impôts sur le résultat	13	Note 18 : Résultat financier	21
3.11 Chiffre d'affaires	14	Note 19 : Résultat exceptionnel	22
3.12 Tableau de flux de trésorerie	14	Note 20 : Impôt sur le résultat	22
		Note 21 : Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés	23
		Note 22 : Engagements hors bilan	23
		Note 23 : Effectif	24
		Note 24 : Informations sur les parties liées	24
		Note 25 : Information sectorielle	25
		Note 26 : Evénements postérieurs	25
		Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes	25
		Note 28 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2023	25

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Informations générales :

La S.A.S. SENEK ("la Société") est la société holding du périmètre de consolidation. La société a débuté son activité le 1^{er} février 2012.

Son siège social est situé au 38, rue Blomet - 75015 PARIS. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro RCS 529 694 844.

Les comptes consolidés du Groupe SENEK sont présentés sur un exercice de 12 mois, du 1er août 2022 au 31 juillet 2023 pour l'ensemble des sociétés membres du périmètre de consolidation.

A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Faits marquants de l'exercice

Le 17 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 600 000 €uros prélevé sur les réserves indisponibles de la société résultant de l'attribution définitive de 600 000 actions ordinaires gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Le 22 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 313 254 €uros prélevée sur les réserves indisponibles de la société EPIKTET résultant de l'attribution définitive de 31 254 ADP R gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Ainsi, à l'issue de ces deux opérations capitalistiques, la part du Groupe est diluée et passe de 54,81 % à 54,28 %.

Selon traité de fusion-absorption simplifiée du 13 juin 2023 et afin d'harmoniser l'organisation juridique et la réalité économique de l'activité, la société COMPLETUDE a procédé à l'absorption de la société AREUS avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er août 2022.

Le 4 juillet 2023, la société KIETUS est créée et est détenue à 100 % par la société EPIKTET.

B. PRINCIPES COMPTABLES

1. BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Par dérogation au règlement ANC 2020-01, la détermination des écarts d'acquisition a été réalisée en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK et non à la date de prise de contrôle des filiales en date du 20 octobre 2021.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- ▶ Prudence,
- ▶ Coût historique,
- ▶ Continuité d'exploitation,
- ▶ Indépendance des exercices,
- ▶ Permanence des méthodes,

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

2. METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Mode d'intégration

Les sociétés, dont la S.A.S. SENEK contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital, ont été consolidées par intégration globale.

Cette méthode consiste à :

- ▶ Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des sociétés consolidées, après retraitements éventuels,
- ▶ Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires",
- ▶ Eliminer les opérations et les comptes significatifs entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe sont complètement éliminés lors de la consolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 juillet 2023 figure en note 28.

2.2 Date de clôture des comptes individuels

Toutes les sociétés du Groupe SENEK clôturent leurs comptes au 31 juillet de l'année.

2.3 Conversion des comptes exprimée en devises

Toutes les entités du Groupe SENEK appartiennent à la zone Euro et établissent leurs comptes en Euros au 31 juillet 2023.

2.4 Opérations réciproques

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminées.

2.5 Information par zone géographique

Le Groupe SENEK exerce entièrement son activité depuis le territoire français. Toutes les entités consolidées sont localisées en France.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, pour la quote-part acquise.

Ecart d'acquisition positif :

Un écart d'acquisition positif "représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de l'entreprise". Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondante, l'écart est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés. La partie non ventilée est portée, si elle est positive, en écart d'acquisition.

Une analyse des écarts d'acquisition concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisé à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non définie. Ainsi, le Groupe réalise un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition positif pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Test annuel de dépréciation :

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe (UGT), ou à chacun des groupes d'UGT, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour définir la valeur d'utilité et de celle des comparables pour définir la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Elles comprennent principalement des marques, des noms de domaines, droits au bail, des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des pertes de valeur cumulées. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Le Groupe n'a pas engagé de frais de développement répondant aux critères d'activation au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2023.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminuées du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des immobilisations corporelles ont des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, elles sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges, sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de façon prospective.

3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés

Le Groupe n'a souscrit aucun contrat de crédit-bail et assimilés.

3.4 Immobilisations financières

Elles sont composées de prêts, de dépôts et de cautionnements. Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net des dépréciations éventuelles. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'acquisition.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les placements à court terme, liquides, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.7 Frais d'émission d'emprunt

Ils sont maintenus en charges dans les comptes sociaux de la Société. Dans les comptes consolidés, les frais d'émission d'emprunts sont étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

3.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimées de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour l'essentiel de :

- ▶ La provision pour indemnité de fin de carrière,
- ▶ Litiges divers.

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Le Groupe a procédé à l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour les évaluations réalisées au 31 juillet 2023 sont les suivantes :

	31/07/2023	31/07/2022
Age moyen de départ à la retraite	60-64 ans	60-67 ans
Départ à l'initiative du	Salarié	Salarié
Taux d'actualisation	3,80%	2,10%
Taux de charges sociales : cadre	39,47 à 41,47%	40,37 à 44,79%
Taux de charges sociales : non-cadre	28,09 à 39,47%	28,09 à 39,47%
Taux de revalorisation des salaires (employés, agents de maîtrise et cadres)	1 à 3%	1 à 3%
Table de mortalité	INSEE 2019- 2021	INSEE 2019- 2021
Turnover (selon catégorie)	Faible à moyen	Faible à moyen

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

3.9 Fournisseurs et avances reçues

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

3.10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du "résultat avant impôt" comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Le montant d'impôts ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre.

Les impôts différés résultent :

- ▶ Des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles peuvent être source :
 - D'impositions futures (Impôts Différés Passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.
 - De déductions futures (Impôts Différés Actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. La recouvrabilité des impôts différés est appréciée par entité fiscale.
- ▶ Des reports fiscaux déficitaires (Impôts Différés Actifs) ayant une forte probabilité de récupération sur les exercices futurs. Les Impôts Différés Actifs, dont la recouvrabilité n'est plus considérée comme probable, font l'objet d'une dépréciation.

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable. Selon la loi de Finances en vigueur, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond, après élimination des opérations internes, au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

3.12 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la méthode indirecte. Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie et des éléments de produits ou de charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- ▶ La trésorerie et valeurs mobilières de placement,
- ▶ Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 > Immobilisations incorporelles

1.1 Ecart d'acquisition positifs

La variation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)		31/07/2022	Cessions de l'exercice	Allocation du prix d'acquisition	31/07/2023
S.A.S. COMPLETEUDE	Brut	25 827	(271)	(1 650)	23 906
	Amortissement	0			0
S.A.S. AREUS	Brut	1 983			1 983
	Amortissement	0			0
TOTAL	Brut	27 810	(271)	(1 650)	25 889
	Cumul amortissements	0	0	0	0
	Net	27 810	(271)	(1 650)	25 889

Au cours de la période et dans le respect du délai d'affectation, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition. A l'issue de cette analyse, des relations clients ont été identifiées relations clients pour 2 200 K€. Ces actifs incorporels sont amortis sur 2 ans.

Ainsi, le changement dans la valeur d'entrée de ces actifs a entraîné en contrepartie la modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition, sans incidence sur le résultat consolidé. La correction rétroactive des dotations aux amortissements des actifs concernés a été comptabilisée en contrepartie des réserves d'ouverture nettes d'impôt pour un montant de – 825 K€ avant partage entre le Groupe les intérêts minoritaires.

► Tests de dépréciation :

Les tests de dépréciation ont été réalisés à partir de l'application de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT testée. Le Groupe a mis en œuvre cette méthode sur la base des critères suivants :

- Un plan d'affaires qui repose sur des hypothèses de stabilité du périmètre des activités et de continuité d'exploitation sur les 5 années du plan pour la période de 2024 à 2030,
- Un taux d'actualisation de 12,25 %,
- Des flux de trésorerie issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction,
- Un taux de croissance à l'infini pour la valeur terminale de 1,4 %.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur nette comptable de l'UGT testée est inférieure à sa valeur actuelle.

Au titre de l'exercice 2023, le Groupe n'a constaté aucune dépréciation.

1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Ecart d'acquisition	Marques et noms de domaines	Droits au bail, fonds commerc.	Autres immo. incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	3	98	32	133
Entrées de périmètre	27 810	5	1 272	3	29 089
Augmentations de l'exercice		3 347	90	38	3 475
Dotations aux amortissements				(33)	(33)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	27 810	3 355	1 460	40	32 665
Allocation du prix d'acquisition	(1 650)			2 200	550
Augmentations de l'exercice			195		195
Diminutions de l'exercice	(271)				(271)
Dotations aux amortissements				(2 222)	(2 222)
Valeurs nettes au 31 juillet 2023	25 889	3 355	1 654	18	30 917

Note 2 > Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des immobilisations corporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	1 856	171	2 027
Entrées de périmètres	651		651
Augmentations de l'exercice	631	453	1 084
Diminutions de l'exercice	(273)		(273)
Dotations aux amortissements	(772)		(772)
Reprises sur amortissements	250		250
Autres variations ¹	381	(381)	0
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 724	242	2 967
Augmentations de l'exercice	999		999
Diminutions de l'exercice	(10)		(10)
Dotations aux amortissements	(830)		(830)
Reprises sur amortissements	10		10
Autres variations ¹	202	(202)	0
Valeurs nettes au 31 mars 2023	3 095	40	3 135

¹ Les autres variations concernent les virements de poste à poste

Note 3 > **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	0	185	185
Entrées de périmètres			109	109
Augmentations de l'exercice		2 887	48	2 936
Diminutions de l'exercice			(9)	(9)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	0	2 887	333	3 220
Augmentations de l'exercice	858	1 136	50	2 044
Dotations aux amortissements			(23)	(23)
Valeurs nettes au 31 mars 2023	858	4 023	360	5 242

Le poste « Titres de participation » est composé de :

- Frais d'acquisition des titres de participation MOMJI (closing sur l'exercice clos en 2024) ;
- Titres de participation de la S.A.S. HOTELIERE ACACIAS SAINT GERMAIN représentant 6% de son capital social.

Note 4 > **Créances clients et avances versées**

Les créances clients et avances versées se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	2		2	8		8
Clients et comptes rattachés	3 392	(192)	3 201	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 203	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des créances clients et avances versées s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 395	(192)	3 747	(201)
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total des créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 747	(201)

Note 5 > **Autres créances**

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	2		2	8		8
Clients et comptes rattachés	3 392	(192)	3 201	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 203	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des autres créances s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 395	(192)	3 747	(201)
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total des créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 747	(201)

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2023 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	Impact P&L sur la période	31/07/2023
Frais d'émission d'emprunt	(153)	22	(130)
Frais d'acquisition de titres	536	18	554
Différences temporaires	265	255	520
Déficit reportable	72	(72)	0
Provisions réglementées	(83)	(114)	(196)
Engagements de retraite	85	(19)	66
TOTAL	724	90	813
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>724</i>	<i>90</i>	<i>813</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>			

Note 6 > Comptes de régularisation

Ce poste est composé des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Charges constatées d'avance	858		858	670		670
Produits constatés d'avance			0			0
Comptes de régularisation	858	0	858	670	0	670

La répartition des comptes de régularisation au 31 juillet 2023 par maturité s'établit de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	858		670	
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total comptes de régularisation	858		670	

Note 7 > Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	21 706	(508)	21 198	5 727		5 727
Dépôts à terme (échéances < à 3 mois)	3 000		3 000	0		0
Disponibilités	15 926		15 926	36 253		36 253
Total valeurs mobilières de placement et disponibilités	40 632	(508)	40 124	41 981	0	41 981
Découverts bancaires	109		109	0		0
TOTAL	40 522	(508)	40 015	41 981	0	41 981

Note 8 > Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions au cours de la période se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	31/07/2023
Provisions pour risques et charges	156	13	(156)		13
Provisions pour indemnités de retraite	339			(84)	255
TOTAL Provisions	495	13	(156)	(84)	268

Note 9 > Emprunts et dettes financières divers

Les principales composantes des emprunts auprès des banques et des autres dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2023			
	Total	Echéances à - d'1 an	Echéances à + d'1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts auprès des organismes financiers	35 961	3 774	13 929	18 258
Intérêts courus sur emprunts	4	4		
Emprunts et dettes financières	35 965	3 778	13 929	18 258

Note 10 > Fournisseurs et avances reçues

Les fournisseurs et avances reçues se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	2 872	1 401
Fournisseurs et avances reçues	2 872	1 401

La répartition des dettes fournisseurs et avances reçues par échéance se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	2 872	1 401
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de 5 ans		
Fournisseurs et avances reçues	2 872	1 401

Note 11 > **Autres dettes et comptes de régularisation**

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Avances, acomptes reçus sur commandes	2 061	7 085
Dettes sociales	7 209	4 816
Dettes fiscales (hors IS)	3 020	3 344
Dettes fiscales (IS)	1 305	4 021
Autres dettes	6 490	13 579
Autres dettes et comptes de régularisation	20 086	32 846

La répartition des autres dettes et comptes de régularisation par échéance se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	20 086	32 846
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de 5 ans		
Autres dettes et comptes de régularisation	20 086	32 846

Note 12 > **Chiffre d'affaires**

La composition du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Prestations de garde périscolaire	69 077	58 122
Prestations de soutien scolaire	11 780	9 240
Prestations de cours collectifs et de stages en matière d'enseignement	946	1 010
Prestations de holding	14	15
Chiffre d'affaires	81 818	68 387

Note 13 > **Autres produits**

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Subventions d'exploitation	10	99
Transferts de charges	196	66
Autres produits	41	60
Autres produits d'exploitation	247	225

Note 14 > **Charges externes**

Le poste « Charges externes » comprend les charges suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Locations immobilières et charges locatives	(1 922)	(1 816)
Entretiens et réparations	(803)	(695)
Personnel détaché et intérimaires	0	(78)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(814)	(1 158)
Publicité, publications, relations publiques	(6 899)	(5 179)
Frais postaux et télécommunications	(733)	(681)
Autres charges externes	(1 574)	(2 431)
Autres charges externes	(12 745)	(12 039)

Note 15 > **Impôts et taxes**

Les « Impôts et taxes » se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 323)	(1 791)
Autres impôts et taxes	(483)	(538)
Impôts et taxes	(2 806)	(2 329)

Note 16 > **Charges de personnel**

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Rémunération du personnel	(47 232)	(40 684)
Charges sociales	(6 274)	(5 843)
Participation des salariés	(1 618)	(794)
Charges de personnel	(55 125)	(47 320)

Note 17 > **Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation**

Les reprises de provisions et dépréciations d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Reprise / provisions d'exploitation	156	
Reprise / provisions d'engagements de retraite	84	125
Reprise / dépréciations d'actifs circulants	96	163
Reprises / provisions et dépréciations	336	287

Les dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Dotations aux amortissements incorporels	(1 122)	(33)
Dotations aux amortissements corporels	(830)	(772)
Dotations des charges à répartir	(106)	(82)
Dotations aux amortissements	(2 058)	(887)
Dépréciations des actifs circulants	(87)	(201)
Provisions pour engagements de retraite		(66)
Provisions d'exploitation	(13)	(116)
Dotations aux provisions	(100)	(382)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 158)	(1 269)

Note 18 > Résultat financier

Ce poste comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Produits nets sur cession de VMP	670	126
Reprise / dépréciations d'actifs financiers	712	
Autres produits financiers		76
Produits financiers	1 382	201
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(1 531)	(807)
Dotation / dépréciation d'actifs financiers	(530)	(712)
Charges financières	(2 061)	(1 518)
Résultat financier	(680)	(1 317)

Note 19 > Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Produits de cession d'immobilisations incorporelles		2 431
Produits de cession d'immobilisations corporelles	1	16
Produits de cession d'immobilisations financières		44 939
Autres produits	64	50
Produits exceptionnels	65	47 435
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles cédées		(4)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées		(23)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	(148)	(3 102)
Autres charges exceptionnelles	(148)	(496)
Charges exceptionnelles	(297)	(3 626)
Résultat exceptionnel	(232)	43 809

Pour mémoire, les opérations de cession et d'apport réalisées au cours de l'exercice précédent entre la société SENEK et EPIKTET sont internes au Groupe et ont été neutralisées à hauteur de la part du Groupe (54,82 %). Elles ont été sans impact sur le résultat consolidé. En revanche, les opérations de cession et d'apport réalisées au profit des investisseurs, tiers hors groupe, ont généré les plus-values de cession suivantes :

- 2 426 K€ concernant l'apport de la marque KINOUGARDE,
- 42 134 K€ concernant les titres des sociétés KINOUGARDE et SFEF.

Note 20 > **Impôt sur le résultat****Décomposition de la charge nette d'impôts**

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Impôt exigibles	(2 468)	(5 516)
Impôt différés	365	37
Charge nette d'impôts	(2 104)	(5 478)

Preuve de l'impôt

La différence d'impôts s'explique pour l'exercice par les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
Résultat avant impôt	8 139	47 935
Impôt théorique attendu	(2 102)	(12 703)
Incidence des retraitements non soumis à l'IS	38	(14 405)
Incidence des différences permanentes	1	21 743
Déficit reportable non activé	13	
Incidence de l'évolution du taux d'IS	(54)	(115)
Impôt effectivement constaté	(2 104)	(5 478)
Taux d'imposition effectif	25,19%	11,19%

Note 21 > **Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés**

Le passage des résultats sociaux aux résultats consolidés s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
TOTAL des résultats sociaux	6 511	95 776
Retraitements		
Provisions réglementées	429	331
Cessions internes de titres et marques	497	(54 060)
Plus ou moins value / dilution de la part du Groupe	(645)	(298)
Frais d'émission d'emprunt	(106)	610
Amort° relations clients	(1 100)	
Indemnités de fin de carrière	84	59
Impôts différés	365	37
Résultat de l'ensemble consolidé	6 035	42 456
Résultat - part des minoritaires	2 647	1 170
Résultat net revenant au groupe	3 389	41 286

Note 22 > **Engagements hors bilan**

Le détail des engagements de garantie est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/07/2023	31/07/2022
. Nantissement des titres de la société EPIKTET et de ses filiales	38 000	38 000
. Nantissement des comptes bancaires de la société EPIKTET et de ses filiales	14 166	20 515

Instruments dérivés :

Le Groupe a recours à un CAP de taux d'intérêt afin de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt sur sa dette financière. Le tableau, ci-après, présente la juste valeur du CAP de taux d'intérêt ainsi que ses modalités :

(en milliers d'€uros)				31/07/2023	31/07/2022	
Valeur de marché de l'instrument dérivé de taux :						
. Actif				159		
(en milliers d'€uros)	Notionnel initial	Taux d'intérêt fixe contractuel	Notionnel au 31/07/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Cap de taux d'intérêt	22 800	1,5%	20 800		20 800	

Actions gratuites :

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1 300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant. Au 31 juillet 2023, les actions gratuites attribuées et en cours d'acquisition se décomposent ainsi :

- 70 000 AGAO, soit 70,0 K€ affectés à un compte de réserve indisponible,
- 62 400 ADP R, soit 62,4 K€ affectés à un compte de réserve indisponible.

Note 23 > **Effectif**

L'effectif du Groupe se répartit comme suit :

	31/07/2023	31/07/2022
Cadres	58	57
Agents de maîtrise et techniciens	82	76
Employés	1 820	1 499
TOTAL	1 960	1 632

Note 24 > **Informations sur les parties liées**

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Le montant des rémunérations comptabilisées dans les sociétés membres du Groupe pour les dirigeants s'élève à :

- Rémunérations brutes : 177 K€
- Charges sociales : 68 K€
- Avantages en nature : 2 K€

Note 25 > **Information sectorielle**

Le Groupe a 2 secteurs d'activité prépondérant autour de la garde périscolaire et le soutien scolaire. Le détail du chiffre d'affaires en note 12 donne la ventilation de celui-ci.

Note 26 > **Evénements postérieurs**

Le 14 septembre 2023, le Groupe a pris le contrôle de la société MOMJI.

Note 27 > **Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés des sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat sur la période, se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros HT)	Groupe	Filiales	TOTAL
Co-commissaires aux comptes	5	103	108
TOTAL	5	103	108

Note 28 > **Liste des entités consolidées au 31 juillet 2023**

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêts	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. KIETUS	38, rue Blomet 75015 PARIS	977555622 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. KINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. COMPLETEUDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	438937245 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. SFEF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	54,28%	IG
Société absorbée (fusion simplifiée) par la société COMPLETEUDE avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er août 2022 :				
S.A.S. AREUS	3, rue Marcel Pajotin 49000 ANGERS	449193358 - RCS ANGERS	54,82%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous restons optimistes quant aux résultats attendus pour l'exercice en cours.

LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé 337 995,00 € contre 699 397,00 € au titre de l'exercice précédent
- Le total des autres produits s'élève à 1 632,36 € contre 858 269,78 € au titre de l'exercice précédent
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 327 382,25 € contre 1 353 964,02 € au titre de l'exercice précédent
- Le résultat d'exploitation ressort à 12 245,11 € contre 203 702,76 € au titre de l'exercice précédent
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 178 952,95 € contre 271 131,01 € au titre de l'exercice précédent
- Le montant des charges sociales s'élève à 68 207,36 € contre 102 773,20 € au titre de l'exercice précédent
- Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu du résultat financier de 468 203,99 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice est de 480 359,08 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus et de l'impôt sur les bénéfices de 134 054,00 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 346 305,08 € contre 93 886 864,00 € au titre de l'exercice précédent.



Le total du bilan de la Société s'élève à 75 315 350,60 € contre à 77 949 570,19 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément à l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

Les Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Les Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées HT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures HT exclues	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels				

Les Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60	61 à 90 jours	91 jours et	Total (1 jour

u

		jours		plus	et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées HT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	Néant				
Montant total des factures HT exclues	Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels				

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit au 31 juillet 2023 : 93,02 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Les comptes consolidés figurent en annexe.



AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 346 305,08 € de la façon suivante :

- Autres réserves : 346 305,08 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Commissaires aux comptes.

Hervé LECAT
Président



CABINET JEAN PIERRE DAIRE
51 Boulevard de Valmy
59650 Villeneuve d'Ascq

GS AUDIT
ZI du Champ de l'Abbesse
59600 Maubeuge

GROUPE SENEK
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 JUILLET 2023

À l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SENEK relatifs à l'exercice clos le 31 JUILLET 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

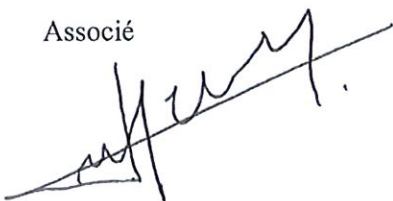
Les Commissaires aux comptes

Le 10 Janvier 2024

Cabinet d'expertise et de commissariat Jean Pierre Daire
51 boulevard de Valmy
59650 Villeneuve D'Ascq

Arnaud HERBECQ

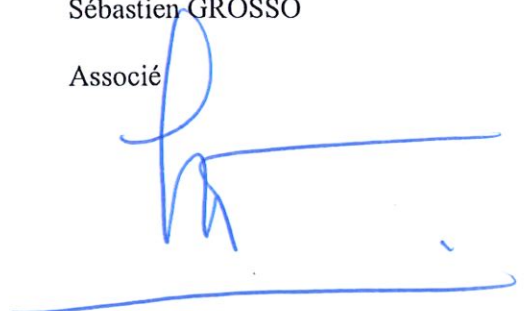
Associé



GS Audit
ZI du Champ de l'Abbesse
59600 Maubeuge

Sébastien GROSSO

Associé



GROUPE SENEK**COMPTES CONSOLIDES
AU 31 JUILLET 2023**



SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Annexe des comptes consolidés	6 à 25

> Bilan consolidé

(en milliers d'Euros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	1	30 917	32 665
<i>dont écarts d'acquisition</i>	1	25 889	27 810
Immobilisations corporelles	2	3 135	2 967
Immobilisations financières	3	5 242	3 220
Total actif immobilisé		39 293	38 852
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et avances versées	4	3 203	3 546
Autres créances	5	3 286	11 859
Comptes de régularisation	6	858	670
VMP	7	21 198	5 727
Disponibilités	7	18 926	36 253
Total actif circulant		47 472	58 056
TOTAL DE L'ACTIF		86 766	96 907
(en milliers d'Euros)	Notes	31/07/2023	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		43	43
Primes d'émission et réserves		74 808	(19 429)
Réserves consolidées		(53 403)	
Résultat consolidé de l'exercice		3 389	41 286
Capitaux propres (part du Groupe)		24 837	21 900
Intérêts minoritaires		2 628	477
Capitaux propres		27 465	22 377
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges	8	268	495
Total provisions		268	495
DETTES			
Emprunts et dettes financières	9	36 074	39 788
Fournisseurs et avances reçues	10	2 872	1 401
Autres dettes	11	20 087	32 846
Total dettes		59 033	74 035
TOTAL DU PASSIF		86 766	96 907

➤ Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
Chiffre d'affaires	12	81 818	68 387
Autres produits d'exploitation	13	247	225
Achats consommés		(517)	(500)
Charges externes	14	(12 745)	(12 039)
Impôts et taxes	15	(2 806)	(2 329)
Charges de personnel	16	(55 125)	(47 320)
Reprises / amortissements et aux provisions	17	336	287
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	(2 158)	(1 269)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		9 050	5 442
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		9 050	5 442
Produits financiers		1 382	201
Charges financières		(2 061)	(1 518)
Résultat financier	18	(680)	(1 317)
Produits exceptionnels		65	47 435
Charges exceptionnelles		(297)	(3 626)
Résultat exceptionnel	19	(232)	43 809
Impôts sur les bénéfices	20	(2 468)	(5 516)
Impôts différés	20	365	37
Résultat net des sociétés intégrées		6 035	42 456
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
Résultat de l'ensemble consolidé		6 035	42 456
Résultat - part des minoritaires		2 647	1 170
Résultat net revenant au groupe		3 389	41 286

➤ Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/07/2023	31/07/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		6 035	42 456
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions		2 255	861
Impôts différés		(365)	(37)
Résultat des cessions		148	(44 256)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie			6
Variation du BFR liée à l'activité		(2 472)	3 705
Variation des clients et comptes rattachés		829	(910)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés		983	(375)
Variation des créances et dettes hors exploitation		(4 284)	4 989
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		5 601	2 735
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles		(195)	(1 045)
Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles		(998)	(1 068)
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières		(2 044)	(2 927)
Variation nette des placements		(21 706)	
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales			23 332
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(24 943)	18 292
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Réduction du capital			(28 240)
Encasements liés aux nouveaux emprunts			38 000
Remboursements d'emprunts		(3 823)	(485)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(3 823)	9 275
Variation de change sur la trésorerie			
Incidence des variations de change		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		(23 164)	30 302
Trésorerie nette à l'ouverture		41 981	11 679
Flux nets de l'exercice		(23 164)	30 302
Trésorerie nette à la clôture	7	18 816	41 981

➤ Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission et réserves	Réserves consolidées	Résultat net	Dont part du Groupe	Dont intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 juillet 2021	55	7 469	0		7 524		7 524
Augmentation du capital social	5	1 224			1 229		1 229
Réduction du capital social	(17)	(29 452)			(29 469)		(29 469)
Cession interne d'immobilisations					1 330	(1 330)	0
Autres variations		637				637	637
Résultat net				42 456	41 286	1 170	42 456
Capitaux propres au 31 juillet 2022	43	(20 122)	0	42 456	21 900	477	22 377
Affectation du résultat de l'exercice précédent		94 912	(52 456)	(42 456)			0
Allocation du prix d'acquisition			(825)		(452)	(373)	(825)
Résultat net				6 035	3 389	2 647	6 035
Autres variations			(122)			(122)	(122)
Capitaux propres au 31 juillet 2023	43	74 790	(53 403)	6 035	24 837	2 628	27 465

SOMMAIRE DETAILLE DE L'ANNEXE

Annexe des comptes consolidés	7	C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	15 - 25
Informations générales	7		
A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8	Note 1 : Immobilisations incorporelles	15
B. PRINCIPES COMPTABLES	9 - 14	1.1 Ecart d'acquisition positifs	15
		1.2 Autres immobilisations incorporelles	16
1. BASE DE PREPARATION	9	Note 2 : Immobilisations corporelles	16
2. METHODES DE CONSOLIDATION	9	Note 3 : Immobilisations financières	17
2.1 Mode d'intégration	9	Note 4 : Créances clients et avances versées	17
2.2 Date de clôture des comptes individuels	9	Note 5 : Autres créances	17
2.3 Conversion des comptes exprimés en devises	10	Note 6 : Comptes de régularisation	18
2.4 Opérations réciproques	10	Note 7 : Valeurs mobilières de placement et disponibilités	19
2.5 Information par zone géographique	10	Note 8 : Provisions pour risques et charges	19
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11	Note 9 : Emprunts et dettes financières divers	19
3.1 Immobilisations incorporelles	11	Note 10 : Fournisseurs et avances reçues	19
3.2 Immobilisations corporelles	12	Note 11 : Autres dettes et comptes de régularisation	20
3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés	12	Note 12 : Chiffre d'affaires	20
3.4 Immobilisations financières	12	Note 13 : Autres produits	20
3.5 Créances	12	Note 14 : Charges externes	20
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	12	Note 15 : Impôts et taxes	20
3.7 Frais d'émission d'emprunts	12	Note 16 : Charges de personnel	21
3.8 Provisions pour risques et charges	13	Note 17 : Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	21
3.9 Fournisseurs et avances reçues	13	Note 18 : Résultat financier	21
3.10 Impôts sur le résultat	13	Note 19 : Résultat exceptionnel	22
3.11 Chiffre d'affaires	14	Note 20 : Impôt sur le résultat	22
3.12 Tableau de flux de trésorerie	14	Note 21 : Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés	23
		Note 22 : Engagements hors bilan	23
		Note 23 : Effectif	24
		Note 24 : Informations sur les parties liées	24
		Note 25 : Information sectorielle	25
		Note 26 : Evénements postérieurs	25
		Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes	25
		Note 28 : Liste des entités consolidées au 31 juillet 2023	25

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Informations générales :

La S.A.S. SENEK ("la Société") est la société holding du périmètre de consolidation. La société a débuté son activité le 1^{er} février 2012.

Son siège social est situé au 38, rue Blomet - 75015 PARIS. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro RCS 529 694 844.

Les comptes consolidés du Groupe SENEK sont présentés sur un exercice de 12 mois, du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023 pour l'ensemble des sociétés membres du périmètre de consolidation.

A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Faits marquants de l'exercice

Le 17 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 600 000 Euros prélevé sur les réserves indisponibles de la société résultant de l'attribution définitive de 600 000 actions ordinaires gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Le 22 décembre 2022, le Président de la société EPIKTET, sur autorisation des associés en date du 20 octobre 2021, a constaté une augmentation de capital d'un montant de 313 254 Euros prélevée sur les réserves indisponibles de la société EPIKTET résultant de l'attribution définitive de 31 254 ADP R gratuites de la société EPIKTET aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la société EPIKTET ou des sociétés liées.

Ainsi, à l'issue de ces deux opérations capitalistiques, la part du Groupe est diluée et passe de 54,81 % à 54,28 %.

Selon traité de fusion-absorption simplifiée du 13 juin 2023 et afin d'harmoniser l'organisation juridique et la réalité économique de l'activité, la société COMPLETEUDE a procédé à l'absorption de la société AREUS avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er août 2022.

Le 4 juillet 2023, la société KIETUS est créée et est détenue à 100 % par la société EPIKTET.

B. PRINCIPES COMPTABLES

1. BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés ont été établis conformément au règlement de l'ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, homologué par arrêté ministériel du 29 décembre 2020 et publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020.

Par dérogation au règlement ANC 2020-01, la détermination des écarts d'acquisition a été réalisée en date de référence du 31 juillet 2021, date des derniers comptes annuels disponibles des sociétés acquises par la société SENEK et non à la date de prise de contrôle des filiales en date du 20 octobre 2021.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables de :

- ▶ Prudence,
- ▶ Coût historique,
- ▶ Continuité d'exploitation,
- ▶ Indépendance des exercices,
- ▶ Permanence des méthodes,

en appliquant les méthodes d'évaluation du Code de commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

2. METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Mode d'intégration

Les sociétés, dont la S.A.S. SENEK contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital, ont été consolidées par intégration globale.

Cette méthode consiste à :

- ▶ Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des sociétés consolidées, après retraitements éventuels,
- ▶ Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires",
- ▶ Eliminer les opérations et les comptes significatifs entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe sont complètement éliminés lors de la consolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 juillet 2023 figure en note 28.

2.2 Date de clôture des comptes individuels

Toutes les sociétés du Groupe SENEK clôturent leurs comptes au 31 juillet de l'année.

2.3 Conversion des comptes exprimée en devises

Toutes les entités du Groupe SENEK appartiennent à la zone Euro et établissent leurs comptes en Euros au 31 juillet 2023.

2.4 Opérations réciproques

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminées.

2.5 Information par zone géographique

Le Groupe SENEK exerce entièrement son activité depuis le territoire français. Toutes les entités consolidées sont localisées en France.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, pour la quote-part acquise.

Ecart d'acquisition positif :

Un écart d'acquisition positif "représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de l'entreprise". Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondante, l'écart est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés. La partie non ventilée est portée, si elle est positive, en écart d'acquisition.

Une analyse des écarts d'acquisition concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisée à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non définie. Ainsi, le Groupe réalise un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition positif pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

Test annuel de dépréciation :

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe (UGT), ou à chacun des groupes d'UGT, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour définir la valeur d'utilité et de celle des comparables pour définir la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Elles comprennent principalement des marques, des noms de domaines, droits au bail, des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des pertes de valeur cumulées. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Le Groupe n'a pas engagé de frais de développement répondant aux critères d'activation au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2023.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminuées du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des immobilisations corporelles ont des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, elles sont comptabilisées séparément (approche par composants).

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges, sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité estimée selon le mode linéaire.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues annuellement et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de façon prospective.

3.3 Contrats de crédit-bail et assimilés

Le Groupe n'a souscrit aucun contrat de crédit-bail et assimilés.

3.4 Immobilisations financières

Elles sont composées de prêts, de dépôts et de cautionnements. Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net des dépréciations éventuelles. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur d'acquisition.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les placements à court terme, liquides, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.7 Frais d'émission d'emprunt

Ils sont maintenus en charges dans les comptes sociaux de la Société. Dans les comptes consolidés, les frais d'émission d'emprunts sont étalés linéairement sur la durée de l'emprunt.

3.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimées de façon fiable.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour l'essentiel de :

- ▶ La provision pour indemnité de fin de carrière,
- ▶ Litiges divers.

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Le Groupe a procédé à l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour les évaluations réalisées au 31 juillet 2023 sont les suivantes :

	31/07/2023	31/07/2022
Age moyen de départ à la retraite	60-64 ans	60-67 ans
Départ à l'initiative du	Salarié	Salarié
Taux d'actualisation	3,80%	2,10%
Taux de charges sociales : cadre	39,47 à 41,47%	40,37 à 44,79%
Taux de charges sociales : non-cadre	28,09 à 39,47%	28,09 à 39,47%
Taux de revalorisation des salaires (employés, agents de maîtrise et cadres)	1 à 3%	1 à 3%
Table de mortalité	INSEE 2019- 2021	INSEE 2019- 2021
Turnover (selon catégorie)	Faible à moyen	Faible à moyen

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies à percevoir par les salariés le jour de leur départ à la retraite.

3.9 Fournisseurs et avances reçues

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

3.10 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du "résultat avant impôt" comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Le montant d'impôts ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre.

Les impôts différés résultent :

- ▶ Des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles peuvent être source :
 - D'impositions futures (Impôts Différés Passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.
 - De déductions futures (Impôts Différés Actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. La recouvrabilité des impôts différés est appréciée par entité fiscale.
- ▶ Des reports fiscaux déficitaires (Impôts Différés Actifs) ayant une forte probabilité de récupération sur les exercices futurs. Les Impôts Différés Actifs, dont la recouvrabilité n'est plus considérée comme probable, font l'objet d'une dépréciation.

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable. Selon la loi de Finances en vigueur, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25 % pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond, après élimination des opérations internes, au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

3.12 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la méthode indirecte. Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie et des éléments de produits ou de charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- ▶ La trésorerie et valeurs mobilières de placement,
- ▶ Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

C. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1 > Immobilisations incorporelles

1.1 Ecart d'acquisition positifs

La variation des écarts d'acquisition au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)		31/07/2022	Cessions de l'exercice	Allocation du prix d'acquisition	31/07/2023
S.A.S. COMPLETEUDE	Brut	25 827	(271)	(1 650)	23 906
	Amortissement	0			0
S.A.S. AREUS	Brut	1 983			1 983
	Amortissement	0			0
TOTAL	Brut	27 810	(271)	(1 650)	25 889
	Cumul amortissements	0	0	0	0
	Net	27 810	(271)	(1 650)	25 889

Au cours de la période et dans le respect du délai d'affectation, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition. A l'issue de cette analyse, des relations clients ont été identifiées relations clients pour 2 200 K€. Ces actifs incorporels sont amortis sur 2 ans.

Ainsi, le changement dans la valeur d'entrée de ces actifs a entraîné en contrepartie la modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition, sans incidence sur le résultat consolidé. La correction rétroactive des dotations aux amortissements des actifs concernés a été comptabilisée en contrepartie des réserves d'ouverture nettes d'impôt pour un montant de – 825 K€ avant partage entre le Groupe les intérêts minoritaires.

► Tests de dépréciation :

Les tests de dépréciation ont été réalisés à partir de l'application de la méthode des flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT testée. Le Groupe a mis en œuvre cette méthode sur la base des critères suivants :

- Un plan d'affaires qui repose sur des hypothèses de stabilité du périmètre des activités et de continuité d'exploitation sur les 5 années du plan pour la période de 2024 à 2030,
- Un taux d'actualisation de 12,25 %,
- Des flux de trésorerie issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction,
- Un taux de croissance à l'infini pour la valeur terminale de 1,4 %.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur nette comptable de l'UGT testée est inférieure à sa valeur actuelle.

Au titre de l'exercice 2023, le Groupe n'a constaté aucune dépréciation.

1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Ecart d'acquisition	Marques et noms de domaines	Droits au bail, fonds commerc.	Autres immo. incorporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	3	98	32	133
Entrées de périmètre	27 810	5	1 272	3	29 089
Augmentations de l'exercice		3 347	90	38	3 475
Dotations aux amortissements				(33)	(33)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	27 810	3 355	1 460	40	32 665
Allocation du prix d'acquisition	(1 650)			2 200	550
Augmentations de l'exercice			195		195
Diminutions de l'exercice	(271)				(271)
Dotations aux amortissements				(2 222)	(2 222)
Valeurs nettes au 31 juillet 2023	25 889	3 355	1 654	18	30 917

Note 2 > Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des immobilisations corporelles au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	1 856	171	2 027
Entrées de périmètres	651		651
Augmentations de l'exercice	631	453	1 084
Diminutions de l'exercice	(273)		(273)
Dotations aux amortissements	(772)		(772)
Reprises sur amortissements	250		250
Autres variations ¹	381	(381)	0
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	2 724	242	2 967
Augmentations de l'exercice	999		999
Diminutions de l'exercice	(10)		(10)
Dotations aux amortissements	(830)		(830)
Reprises sur amortissements	10		10
Autres variations ¹	202	(202)	0
Valeurs nettes au 31 mars 2023	3 095	40	3 135

¹ Les autres variations concernent les virements de poste à poste

Note 3 > **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'€uros)	Titres de participation	Titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2021	0	0	185	185
Entrées de périmètres			109	109
Augmentations de l'exercice		2 887	48	2 936
Diminutions de l'exercice			(9)	(9)
Valeurs nettes au 31 juillet 2022	0	2 887	333	3 220
Augmentations de l'exercice	858	1 136	50	2 044
Dotations aux amortissements			(23)	(23)
Valeurs nettes au 31 mars 2023	858	4 023	360	5 242

Le poste « Titres de participation » est composé de :

- Frais d'acquisition des titres de participation MOMJI (closing sur l'exercice clos en 2024) ;
- Titres de participation de la S.A.S. HOTELIERE ACACIAS SAINT GERMAIN représentant 6% de son capital social.

Note 4 > **Créances clients et avances versées**

Les créances clients et avances versées se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	2		2	8		8
Clients et comptes rattachés	3 392	(192)	3 201	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 203	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des créances clients et avances versées s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 395	(192)	3 747	(201)
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total des créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 747	(201)

Note 5 > **Autres créances**

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	2		2	8		8
Clients et comptes rattachés	3 392	(192)	3 201	3 739	(201)	3 539
Créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 203	3 747	(201)	3 546

La répartition des échéances des autres créances s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	3 395	(192)	3 747	(201)
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total des créances clients et avances versées	3 395	(192)	3 747	(201)

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2023 est la suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2022	Impact P&L sur la période	31/07/2023
Frais d'émission d'emprunt	(153)	22	(130)
Frais d'acquisition de titres	536	18	554
Différences temporaires	265	255	520
Déficit reportable	72	(72)	0
Provisions réglementées	(83)	(114)	(196)
Engagements de retraite	85	(19)	66
TOTAL	724	90	813
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>724</i>	<i>90</i>	<i>813</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>			

Note 6 > Comptes de régularisation

Ce poste est composé des éléments suivants :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Charges constatées d'avance	858		858	670		670
Produits constatés d'avance			0			0
Comptes de régularisation	858	0	858	670	0	670

La répartition des comptes de régularisation au 31 juillet 2023 par maturité s'établit de la manière suivante :

(en milliers d'€uros)	31/07/2023		31/07/2022	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Echéances à moins d'un an	858		670	
Echéances à plus d'un an				
Echéances à plus de cinq ans				
Total comptes de régularisation	858		670	

Note 7 > **Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Cette rubrique se compose des éléments suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023			31/07/2022		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	21 706	(508)	21 198	5 727		5 727
Dépôts à terme (échéances < à 3 mois)	3 000		3 000	0		0
Disponibilités	15 926		15 926	36 253		36 253
Total valeurs mobilières de placement et disponibilités	40 632	(508)	40 124	41 981	0	41 981
Découverts bancaires	109		109	0		0
TOTAL	40 522	(508)	40 015	41 981	0	41 981

Note 8 > **Provisions pour risques et charges**

L'évolution des provisions au cours de la période se présente de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	31/07/2023
Provisions pour risques et charges	156	13	(156)		13
Provisions pour indemnités de retraite	339			(84)	255
TOTAL Provisions	495	13	(156)	(84)	268

Note 9 > **Emprunts et dettes financières divers**

Les principales composantes des emprunts auprès des banques et des autres dettes financières sont les suivantes :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023			
	Total	Echéances à - d'1 an	Echéances à + d'1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts auprès des organismes financiers	35 961	3 774	13 929	18 258
Intérêts courus sur emprunts	4	4		
Emprunts et dettes financières	35 965	3 778	13 929	18 258

Note 10 > **Fournisseurs et avances reçues**

Les fournisseurs et avances reçues se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	2 872	1 401
Fournisseurs et avances reçues	2 872	1 401

La répartition des dettes fournisseurs et avances reçues par échéance se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	2 872	1 401
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de 5 ans		
Fournisseurs et avances reçues	2 872	1 401

Note 11 > **Autres dettes et comptes de régularisation**

Les autres dettes et comptes de régularisation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Avances, acomptes reçus sur commandes	2 061	7 085
Dettes sociales	7 209	4 816
Dettes fiscales (hors IS)	3 020	3 344
Dettes fiscales (IS)	1 305	4 021
Autres dettes	6 490	13 579
Autres dettes et comptes de régularisation	20 086	32 846

La répartition des autres dettes et comptes de régularisation par échéance se présente de la manière suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Echéances à moins d'un an	20 086	32 846
Echéances à plus d'un an		
Echéances à plus de 5 ans		
Autres dettes et comptes de régularisation	20 086	32 846

Note 12 > **Chiffre d'affaires**

La composition du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Prestations de garde périscolaire	69 077	58 122
Prestations de soutien scolaire	11 780	9 240
Prestations de cours collectifs et de stages en matière d'enseignement	946	1 010
Prestations de holding	14	15
Chiffre d'affaires	81 818	68 387

Note 13 > **Autres produits**

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Subventions d'exploitation	10	99
Transferts de charges	196	66
Autres produits	41	60
Autres produits d'exploitation	247	225

Note 14 > **Charges externes**

Le poste « Charges externes » comprend les charges suivantes :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Locations immobilières et charges locatives	(1 922)	(1 816)
Entretiens et réparations	(803)	(695)
Personnel détaché et intérimaires	0	(78)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(814)	(1 158)
Publicité, publications, relations publiques	(6 899)	(5 179)
Frais postaux et télécommunications	(733)	(681)
Autres charges externes	(1 574)	(2 431)
Autres charges externes	(12 745)	(12 039)

Note 15 > **Impôts et taxes**

Les « Impôts et taxes » se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 323)	(1 791)
Autres impôts et taxes	(483)	(538)
Impôts et taxes	(2 806)	(2 329)

Note 16 > **Charges de personnel**

Cette rubrique comprend les postes suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Rémunération du personnel	(47 232)	(40 684)
Charges sociales	(6 274)	(5 843)
Participation des salariés	(1 618)	(794)
Charges de personnel	(55 125)	(47 320)

Note 17 > **Reprises et dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation**

Les reprises de provisions et dépréciations d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Reprise / provisions d'exploitation	156	
Reprise / provisions d'engagements de retraite	84	125
Reprise / dépréciations d'actifs circulants	96	163
Reprises / provisions et dépréciations	336	287

Les dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Dotations aux amortissements incorporels	(1 122)	(33)
Dotations aux amortissements corporels	(830)	(772)
Dotations des charges à répartir	(106)	(82)
Dotations aux amortissements	(2 058)	(887)
Dépréciations des actifs circulants	(87)	(201)
Provisions pour engagements de retraite		(66)
Provisions d'exploitation	(13)	(116)
Dotations aux provisions	(100)	(382)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 158)	(1 269)

Note 18 > Résultat financier

Ce poste comprend les éléments suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Produits nets sur cession de VMP	670	126
Reprise / dépréciations d'actifs financiers	712	
Autres produits financiers		76
Produits financiers	1 382	201
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(1 531)	(807)
Dotation / dépréciation d'actifs financiers	(530)	(712)
Charges financières	(2 061)	(1 518)
Résultat financier	(680)	(1 317)

Note 19 > Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les rubriques suivantes :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Produits de cession d'immobilisations incorporelles		2 431
Produits de cession d'immobilisations corporelles	1	16
Produits de cession d'immobilisations financières		44 939
Autres produits	64	50
Produits exceptionnels	65	47 435
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles cédées		(4)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées		(23)
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	(148)	(3 102)
Autres charges exceptionnelles	(148)	(496)
Charges exceptionnelles	(297)	(3 626)
Résultat exceptionnel	(232)	43 809

Pour mémoire, les opérations de cession et d'apport réalisées au cours de l'exercice précédent entre la société SENEK et EPIKTET sont internes au Groupe et ont été neutralisées à hauteur de la part du Groupe (54,82 %). Elles ont été sans impact sur le résultat consolidé. En revanche, les opérations de cession et d'apport réalisées au profit des investisseurs, tiers hors groupe, ont généré les plus-values de cession suivantes :

- 2 426 K€ concernant l'apport de la marque KINOUGARDE,
- 42 134 K€ concernant les titres des sociétés KINOUGARDE et SFEF.

Note 20 > **Impôt sur le résultat****Décomposition de la charge nette d'impôts**

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Impôt exigibles	(2 468)	(5 516)
Impôt différés	365	37
Charge nette d'impôts	(2 104)	(5 478)

Preuve de l'impôt

La différence d'impôts s'explique pour l'exercice par les éléments suivants :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
Résultat avant impôt	8 139	47 935
Impôt théorique attendu	(2 102)	(12 703)
Incidence des retraitements non soumis à l'IS	38	(14 405)
Incidence des différences permanentes	1	21 743
Déficit reportable non activé	13	
Incidence de l'évolution du taux d'IS	(54)	(115)
Impôt effectivement constaté	(2 104)	(5 478)
Taux d'imposition effectif	25,19%	11,19%

Note 21 > **Passage des résultats sociaux aux résultats consolidés**

Le passage des résultats sociaux aux résultats consolidés s'analyse ainsi :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
TOTAL des résultats sociaux	6 511	95 776
Retraitements		
Provisions réglementées	429	331
Cessions internes de titres et marques	497	(54 060)
Plus ou moins value / dilution de la part du Groupe	(645)	(298)
Frais d'émission d'emprunt	(106)	610
Amort* relations clients	(1 100)	
Indemnités de fin de carrière	84	59
Impôts différés	365	37
Résultat de l'ensemble consolidé	6 035	42 456
Résultat - part des minoritaires	2 647	1 170
Résultat net revenant au groupe	3 389	41 286

Note 22 > **Engagements hors bilan**

Le détail des engagements de garantie est le suivant :

(en milliers d'Euros)	31/07/2023	31/07/2022
. Nantissement des titres de la société EPIKTET et de ses filiales	38 000	38 000
. Nantissement des comptes bancaires de la société EPIKTET et de ses filiales	14 166	20 515

Instruments dérivés :

Le Groupe a recours à un CAP de taux d'intérêt afin de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt sur sa dette financière. Le tableau, ci-après, présente la juste valeur du CAP de taux d'intérêt ainsi que ses modalités :

(en milliers d'euros)				31/07/2023	31/07/2022
Valeur de marché de l'instrument dérivé de taux :					
. Actif				159	

(en milliers d'euros)	Notionnel initial	Taux d'intérêt fixe contractuel	Notionnel au 31/07/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Cap de taux d'intérêt	22 800	1,5%	20 800		20 800	

Actions gratuites :

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1 300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant. Au 31 juillet 2023, les actions gratuites attribuées et en cours d'acquisition se décomposent ainsi :

- 70 000 AGAO, soit 70,0 K€ affectés à un compte de réserve indisponible,
- 62 400 ADP R, soit 62,4 K€ affectés à un compte de réserve indisponible.

Note 23 > Effectif

L'effectif du Groupe se répartit comme suit :

	31/07/2023	31/07/2022
Cadres	58	57
Agents de maîtrise et techniciens	82	76
Employés	1 820	1 499
TOTAL	1 960	1 632

Note 24 > Informations sur les parties liées

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Le montant des rémunérations comptabilisées dans les sociétés membres du Groupe pour les dirigeants s'élève à :

- Rémunérations brutes : 177 K€
- Charges sociales : 68 K€
- Avantages en nature : 2 K€

Note 25 > **Information sectorielle**

Le Groupe a 2 secteurs d'activité prépondérant autour de la garde périscolaire et le soutien scolaire. Le détail du chiffre d'affaires en note 12 donne la ventilation de celui-ci.

Note 26 > **Evénements postérieurs**

Le 14 septembre 2023, le Groupe a pris le contrôle de la société MOMJI.

Note 27 > **Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés des sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat sur la période, se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'Euros HT)	Groupe	Filiales	TOTAL
Co-commissaires aux comptes	5	103	108
TOTAL	5	103	108

Note 28 > **Liste des entités consolidées au 31 juillet 2023**

Dénomination sociale	Siège social	RCS	% d'intérêts	Méthode de consolidation
S.A.S. SENEK	38, rue Blomet 75015 PARIS	539694844 - RCS PARIS	TOP	IG
S.A.S. EPIKTET	38, rue Blomet 75015 PARIS	901872366 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. KIETUS	38, rue Blomet 75015 PARIS	977555622 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. KINOUGARDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	523371052 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. COMPLETUDE	38, rue Blomet 75015 PARIS	438937245 - RCS PARIS	54,28%	IG
S.A.S. SFEF	38, rue Blomet 75015 PARIS	380366112 - RCS PARIS	54,28%	IG
Société absorbée (fusion simplifiée) par la société COMPLETUDE avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er août 2022 :				
S.A.S. AREUS	3, rue Marcel Pajotin 49000 ANGERS	449193358 - RCS ANGERS	54,82%	IG

IG : Intégration globale
 IP : Intégration proportionnelle
 MEE : Mise en équivalence

